

Saint-Pardoux-Soutiers mise sur son patrimoine naturel

Parmi les six communes de Gâtine qui se lancent dans le dispositif régional Nature et transitions, c'est la plus ambitieuse. C'est parti pour trois ans.

Retenue par la Région comme une vingtaine de communes des Deux-Sèvres - six en Gâtine - qui ont répondu à l'appel à projets Nature et transitions, lancé au printemps dernier en Nouvelle-Aquitaine, Saint-Pardoux-Soutiers a dévoilé, lundi 17 octobre, son plan d'actions environnementales résolument ambitieuses à l'échelle de sa commune, pour les trois ans à venir.

Dans la foulée de sa feuille de route Néo Terra de 2019, la Région entend ainsi « accélérer la transition environnementale » et Saint-Pardoux-Soutiers n'avait d'ailleurs pas attendu ce nouveau dispositif pour s'engager sérieusement dans cette voie, via la communauté de communes Val de Gâtine, à travers le précédent projet de La Trame verte et bleue, initié à l'époque par le ministère de la Transition écologique.

« Il est important que les communes soient actrices du parc naturel régional »

Cette fois, avec un budget de 143.000 € sur trois ans, financé à hauteur de 89.476 € par la Région, Saint-Pardoux-Soutiers consacrera chacune de ces trois années près de 20.000 € de son budget au dispositif, sachant que pour la première fois cette année, la commune, située aux trois-quarts dans la zone Natura 2000, récupère 14.200 € de ce réseau européen.



La commune, qui compte près de 100 km de chemins (dont cette merveille), entend les valoriser.

(Photo NR)

« Nous avons aussi à cœur d'inscrire un projet ambitieux vis-à-vis du projet de parc naturel régional. On parle souvent du PNR mais il est important que les communes soient actrices de ce projet », pose Johann Baranger, maire de la commune.

Douze actions avec cinq partenaires

Concrètement, Nature et transitions, ce seront une douzaine d'actions lancées à partir de début 2023, élaborées avec cinq associations liées à l'environnement : Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (Gods), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE, Les Châteliers), Bocage pays branché et La Buissonnante, chacune

œuvrant selon ses compétences.

« Nous sommes sur une convention de partenariat et nous ne voyons pas les choses comme de simples prestataires, on est réellement dans la coconstruction », résume Nicolas Cotrel, directeur de DSNE.

Réhabiliter et valoriser les chemins ainsi que les abords de La Viette en les rendant accessibles, travailler sur les mares, établir des inventaires participatifs tant de la faune que de la flore, effectuer tout un travail aussi sur les arbres têtards, les haies et les fruitiers avec l'idée d'un verger conservatoire... le tout, tant sur le domaine public qu'en y associant propriétaires, agriculteurs et différents publics. D'ailleurs, quatre sorties grand public seront prévues chaque année.

« Nous avons un devoir d'exemplarité sur l'espace communal, montrer l'exemple c'est pouvoir dire aussi que c'est l'affaire de tous », insiste Johann Baranger, s'agissant par exemple du volet sur les mares. Sachant que, côté zones humides, avec l'acquisition en amont de 6 ha, la commune entend bien rendre le plus possible La Viette à la population. Aux « Touches », par exemple, avec le CPIE, la mare deviendra pédagogique, en associant au projet le conseil municipal des jeunes de la commune, tant il est vrai que s'agissant du patrimoine naturel, c'est bien d'héritage dont il s'agit aussi, celui qu'on laissera aux générations futures.

Sébastien Acker